



LES VIRUS INFORMATIQUES

mémo

CYBERCRIMINEL



VOL DE DONNÉES

Vous constatez un ralentissement ou un blocage anormal de votre appareil, des messages ou des fenêtres d'erreur s'affichent sans raison apparente ? Vous avez une alerte de votre antivirus ? Vous êtes peut-être victime d'un virus informatique !

BUT

Prendre le contrôle d'un système informatique pour en faire un usage frauduleux, comme espionner l'utilisateur, dérober des données personnelles et/ou confidentielles, attaquer d'autres appareils, chiffrer les fichiers et demander une rançon, etc.

TECHNIQUE

Infection d'un équipement suite à l'ouverture d'une pièce jointe piégée, d'un clic sur un lien frauduleux, de la navigation sur un site malveillant, de l'installation d'une application piratée, le branchement d'un support (clé USB...) contaminé, etc.



VICTIME



COMMENT RÉAGIR ?

- Débranchez la machine d'Internet ou du réseau local
- Identifiez et corrigez l'origine de l'infection
- Récupérez les preuves disponibles
- Déposez plainte
- Supprimez l'infection avec votre antivirus et en cas d'échec réinstallez votre système
- Changez tous vos mots de passe
- Au besoin, faites-vous assister par des professionnels

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr)

DISPOSITIF NATIONAL CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

SES MISSIONS

- 1** ASSISTANCE AUX VICTIMES
D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE 
- 2** INFORMATION ET SENSIBILISATION
À LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE 
- 3** OBSERVATION ET ANTICIPATION
DU RISQUE NUMÉRIQUE 

QUI EST CONCERNÉ ?



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr

